



PRODUITS AXA POUR L'UNIVERSITÉ DE TLEMCEN

L'ASSURANCE VOYAGE



Voyagez en toute sérénité partout dans le monde

2 formules



Formule **ESSENTIELLE**

Formule **COMPLETE**



3 Garanties en inclusion

DECES

Incapacité
Permanente
Partielle ou Totale

ASSISTANCE

Tableau des garanties



Garanties		FORMULE ESSENTIELLE	FORMULE COMPLÈTE	Franchise
		Limites		
Assurance	Capital Décès/ IPP-IPT	500 000 DA	800 000 DA	
Assistance	Prise en charge des frais médicaux	30 000 €	50 000 €	40 €
	Transport sanitaire	Frais réels		
	Rapatriement de corps en cas de décès	Frais réels		
	Visite d'un proche parent	Frais réels (max 2 jours)		
	Rapatriement des autres bénéficiaires	Frais réels		
	Retour prématuré du Bénéficiaire	Frais réels (Billet d'avion)		
	Prise en charge des soins dentaires d'urgence	160 €		25 €
	Frais de secours et sauvetage	/	2 500 €	
	Prolongation de séjour	80 €/ nuit (Max 7 nuitées)		
	Assistance juridique	4 000 €		
	Avance de caution pénale	10 000 €		
	Perte de bagage	20 €/ kg , maximum 40 kg		
	Retard de vol de plus de 12 heures	150 €		
	Retard de livraison bagages de plus de 48 heures	300 €		

Les Avantages

- Prise en charge des frais médicaux et hospitalisation jusqu'à **50.000 €**
- **Réduction** des tarifs pour les familles, couples et groupes
- Durées de couverture allant de **3** à **365** jours
- Disponibilité du **devis en ligne voyage** sur <https://www.axa.dz/axa-services/devis-en-ligne-voyage>



L'assurance voyage est obligatoire dans les dossiers de demandes de visa

Pour vos voyage à travers le monde, qui mieux que la première marque mondiale pour vous assurer.

ASSURANCE AUTOMOBILE



Roulez en toute sérénité

Offre Automobile

Garanties / Formule	Tout en UN	Classic
Responsabilité civile	En inclusion	En inclusion
Défense et recours	En inclusion	En inclusion
Incendie	En inclusion	En inclusion
Vol	En inclusion	En inclusion
Bris de glace	En inclusion	En inclusion
Domage tous accidents	En inclusion	Non autorisée
Domage collision	Non autorisée	En inclusion
Assistance Auto	En inclusion	En inclusion
Avance sur frais	En inclusion	Non autorisée
Décès/IAD, IPP, Fr Méd	Optionnelle	Optionnelle
Protection Famille	Optionnelle	Optionnelle
Vol Auto-radio	Optionnelle	Optionnelle
Protection financière	Optionnelle	Non autorisée
Protection Juridique	Optionnelle	Non autorisée

Vol/ Incendie/ Domage tous accident

Couvert à hauteur de la valeur vénale déclarée du véhicule

Bris de Glaces

Couvert à hauteur de la valeur déclarée des glaces.

Domage Collision

Deux plafonds au choix du client
30 000 DZD / 100 000 DZD

Tout en UN

S'adresse à des véhicules de 8 ans et moins

Classic

S'adresse à des véhicules de 10 ans et moins



Les avantages de l'offre automobile

→ Offre flexible et modulable :

Elle s'adapte à vos besoins réels, vous avez le choix entre une multitude de garanties

→ Une qualité de service supérieure

→ 87% de nos clients sont satisfaits de notre qualité de service

Possibilité de déclaration de sinistres VIA SmartphonesL



La déclaration devient plus simple grâce à AXA Connect

Protection du conducteur et passagers

→ Une compensation financière vous sera reversée à vous et à ainsi qu'aux passagers de votre véhicules en cas d'invalidité permanente.

En cas de décès, l'indemnité totale sera reversée aux personnes désignées par vous ou aux ayants droits

Protection famille

→ En cas de coup dur , une indemnité sera versée à vos proches désignés sur le contrat.

→ Récompense des bons conducteurs

Chez AXA nous récompensons les bons conducteurs et nous leur offrons un bonus lors du renouvellement.

GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE



Offre GAV : Garanties sur Accidents de la Vie

Choix entre deux formules	Référence	Confort
Capital décès	2 niveaux au choix	2 niveaux au choix
	300 000 DZD	800 000 DZD
	500 000 DZD	1 000 000 DZD
Frais médicaux et hospitalisation	2 niveaux au choix	2 niveaux au choix
	30 000 DZD	80 000 DZD
	50 000 DZD	100 000 DZD
Age limite	65 ans	65 ans

- Frais médicaux et d'hospitalisation en cas d'accident
- EXCLUSIVITE AXA! Assistance sanitaire en cas d'accident
- Capital versé aux proches en cas de décès ou invalidité

MULTIRISQUE HABITATION





POURQUOI CHOISIR L'ASSURANCE HABITATION D'AXA ASSURANCE ?

- La protection de votre logement et de vos biens personnels
- Exclusivité AXA ! Un service d'Assistance à domicile
- Une assurance abordable et accessible
- La garantie responsabilité civile chef de famille



	Garantie	Bien être Habitation	Confort Habitation
Responsabilité civile		<i>Inclusion</i>	<i>Inclusion</i>
Incendie		<i>Inclusion</i>	<i>Inclusion</i>
Vol		<i>Inclusion</i>	<i>Inclusion</i>
Vol objets de valeur		<i>Option</i>	<i>Option</i>
Évènements climatiques		<i>Option</i>	<i>Option</i>
Dégâts des eaux		<i>Option</i>	<i>Inclusion</i>
Bris de glace		<i>Inclusion</i>	<i>Inclusion</i>
Réparation à domicile		<i>Option</i>	<i>Inclusion</i>
Inondation		<i>Option</i>	<i>Inclusion</i>

Réparation à Domicile

Cette garantie porte sur des prestations et interventions d'urgence pour rétablir le fonctionnement normal de l'installation couverte en réparant ou remplaçant l'élément endommagé et s'étend sur les domaines suivants :



- **Plomberie intérieure ou extérieure** : en cas de fuite d'eau ou engorgement des canalisations d'eau se situant à partir et en aval du robinet d'arrêt général intérieur. Pour les maisons individuelles n'étant pas équipées de robinet d'arrêt général intérieur, la limite est matérialisée à partir de la pénétration extérieure de la canalisation dans le mur de façade.



- **Assistance électricité** : tout dysfonctionnement soudain et imprévisible survenu sur l'installation électrique provoquant une interruption de l'alimentation électrique.



- **Pour la serrurerie** : l'impossibilité d'accéder au domicile à la suite d'une tentative d'effraction, d'un blocage des systèmes de serrure, du bris des clés dans la serrure, de la perte ou du vol des clés, d'un claquage de porte.



- **Pour la vitrerie** : le bris des vitres du domicile à la suite d'un acte involontaire, d'un vandalisme, d'une effraction ou d'une tentative d'effraction, d'un événement climatique, n'assurant plus les conditions de sécurité suffisante du domicile

EXCLUSIVITE AXA

Besoin d'assistance? /
appelez-nous!

+ 213 (0) 21 98 00 20



24

HEURES
SUR 24

7

JOURS
SUR 7



MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE



Qu'est ce que la MRP ?

La MRP est destinée aux



Petites entreprises



Professions libérales



Commerçants

Elle couvre

Le contenu :

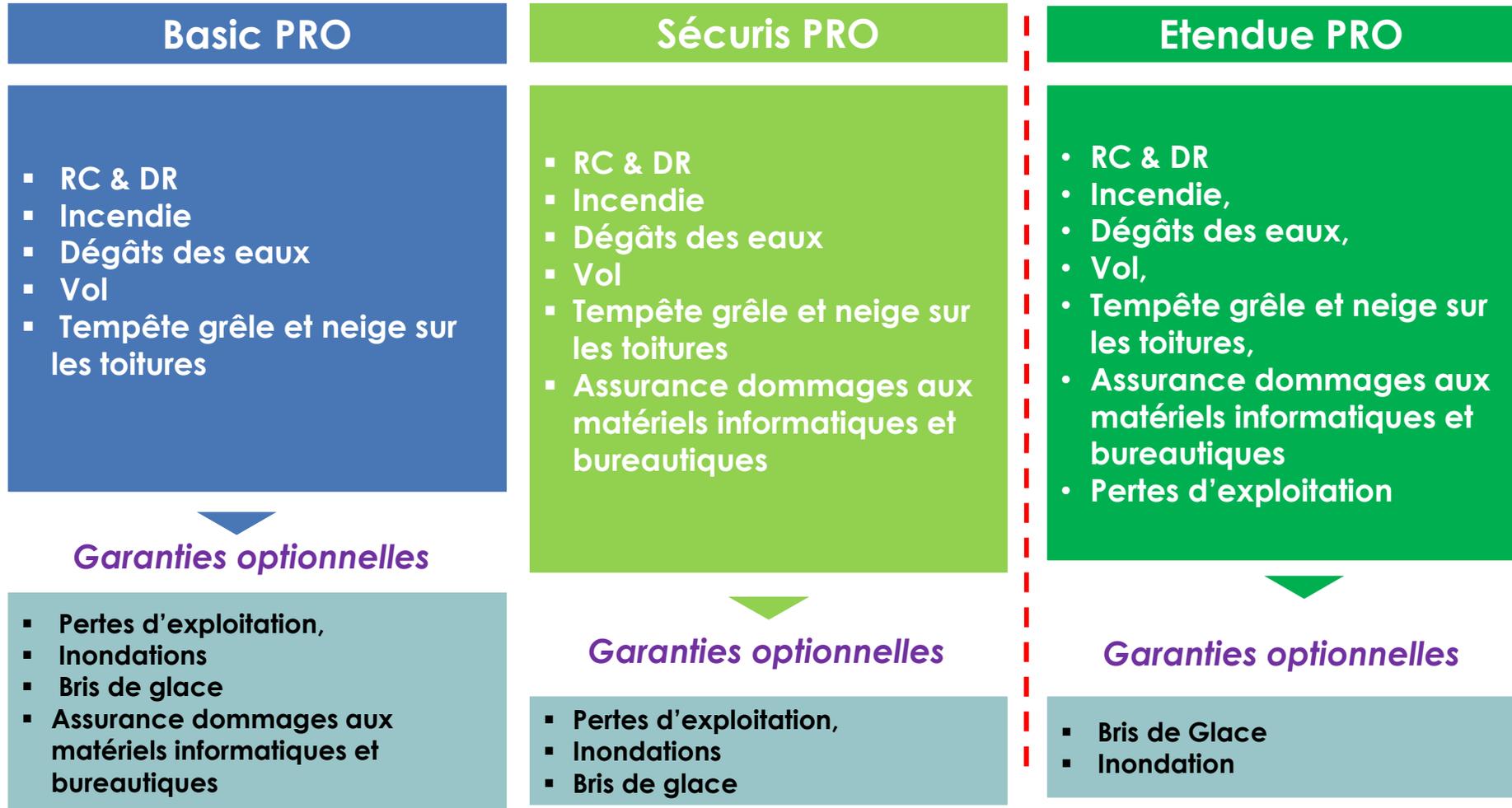
L'ensemble des biens se situant au niveau des locaux commerciaux

Le contenant :

L'ensemble des locaux commerciaux (magasins, bureaux, espaces de stockage ...)

La Responsabilité Civile de l'assuré

Nos Formules



Franchises et limites de garantie

	BASIC PRO	SECURIS PRO	ETENDUE PRO
GARANTIES :	<i>Limites</i>		
Responsabilité Civile	1 000 000 DA	1 000 000 DA	1 000 000 DA
	2 000 000 DA	2 000 000 DA	2 000 000 DA
	3 000 000 DA	3 000 000 DA	3 000 000 DA
Incendie	Valeur de construction	Valeur de construction	Valeur de construction
	Contenu déclaré	Contenu déclaré	Contenu déclaré
Dégât des eaux	10% du contenu déclaré	10% du contenu déclaré	10% du contenu déclaré
	25% du contenu déclaré	25% du contenu déclaré	25% du contenu déclaré
	50% du contenu déclaré	50% du contenu déclaré	50% du contenu déclaré
	100% du contenu déclaré	100% du contenu déclaré	100% du contenu déclaré
Vol	10% du contenu déclaré	10% du contenu déclaré	10% du contenu déclaré
	25% du contenu déclaré	25% du contenu déclaré	25% du contenu déclaré
	50% du contenu déclaré	50% du contenu déclaré	50% du contenu déclaré
Tempête, grêle et neige sur les toitures	200 000 DA	200 000 DA	200 000 DA
Dommages aux matériels informatiques et bureautiques		50% du contenu déclaré	50% du contenu déclaré
Perte d'exploitation (après incendie)			Chiffre d'affaire déclaré
Inondation			
Bris de glace	Valeur déclarative	Valeur déclarative	Valeur déclarative